CQP Conseiller Entreprise
AUTO-POSITIONNEMENT D'ACTIVITÉS

*Le **CQP Conseiller Entreprise valide 13 compétences**.*

Ce questionnaire d'auto-positionnement d'activités est un outil pour vous aider à réfléchir à votre parcours professionnel, à vos expériences et vous permettre de les mettre en lien avec le CQP auquel vous candidatez. Il permet de vous assurer que vous réalisez les activités en lien avec les compétences visées par ce CQP ; il ne s'agit pas d'un outil d'évaluation certificative (qui viserait à juger de vos compétences acquises ou absentes) mais d'un moyen de préparer le diagnostic que vous établirez avec vos responsables pour construire, si besoin, un parcours individualisé de formation, en vue d'obtenir le CQP.

Dans le tableau ci-après, vous êtes invité à mentionner, au regard des activités du métier visé par le CQP, la fréquence avec laquelle vous les exercez. Après avoir indiqué, en toute transparence, votre niveau de pratique (de « sans pratique » à « pratique régulière ») vous devez préciser quels sont les éléments dans votre parcours (professionnel, personnel, de formation) qui vous permettent de situer ce niveau.

(Cocher en cliquant sur ☐)

Principales fonctions du métier	Détails des activités	Pratique dans le domaine	Expériences significatives, formation spécifique, …
Fiabilisation	Exploite les données déclaratives de l'entreprise afin de cibler les écarts	☐ Sans pratique ☐ Pratique ponctuelle ☐ Pratique quotidienne	
	Détermine la solution adaptée en fonction des causes identifiées	☐ Sans pratique ☐ Pratique ponctuelle ☐ Pratique quotidienne	
	Envoie un mail de synthèse au client	☐ Sans pratique ☐ Pratique ponctuelle ☐ Pratique quotidienne	
Accompagnement du client à la résolution des écarts	Instaure une relation de confiance avec le client	☐ Sans pratique ☐ Pratique ponctuelle ☐ Pratique quotidienne	
	Adapte son discours en fonction du niveau de connaissances de son interlocuteur	☐ Sans pratique ☐ Pratique ponctuelle ☐ Pratique quotidienne	
	Essaye d'obtenir l'engagement du client de procéder aux différentes régularisations	☐ Sans pratique ☐ Pratique ponctuelle ☐ Pratique quotidienne	
Vérification de la cohérence (et éventuellement mise à jour) des contrats	Vérifie la cohérence des informations présentes dans les contrats d'adhésion avec la réglementation et les caractéristiques de l'entreprise	☐ Sans pratique ☐ Pratique ponctuelle ☐ Pratique quotidienne	

Principales fonctions du métier	Détails des activités	Pratique dans le domaine	Expériences significatives, formation spécifique, …
d'adhésion	Effectue les mises à jour nécessaires afin de mettre l'adhésion en conformité	☐ Sans pratique ☐ Pratique ponctuelle ☐ Pratique quotidienne	
Traçabilité	Recherche ou crée la fiche de l'entreprise sur l'outil de gestion CFIAB	☐ Sans pratique ☐ Pratique ponctuelle ☐ Pratique quotidienne	
	Complète la fiche CFIAB de manière cohérente	☐ Sans pratique ☐ Pratique ponctuelle ☐ Pratique quotidienne	
Participation à l'amélioration des process de travail et de leur efficience	Participe, avec le collectif de travail, à la veille réglementaire et à l'appropriation des nouvelles réglementations et outils	☐ Sans pratique ☐ Pratique ponctuelle ☐ Pratique quotidienne	
	Fait remonter à sa hiérarchie les dysfonctionnements récurrents des outils techniques habituels	☐ Sans pratique ☐ Pratique ponctuelle ☐ Pratique quotidienne	

Commentaire libre :